

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2024 - 57

## Relocalisation du gymnase du Gosier : le Maire appel à l'humilité

### **Lundi 22 juillet 2024**

Liliane Montout, Maire du Gosier a indiqué par voie de communiqué de presse en date du 20 juillet dernier, le choix de la municipalité de résilier le marché public portant sur la construction d'un gymnase pour des motifs d'intérêt général liés à la continuité du service public funéraire.

La municipalité déplore qu'un collectif "surfe" sur ce sujet sensible, à des fins purement démagogues et politiques et s'attribuent cette décision prise de manière concertée et en toute responsabilité.

Le Maire rappelle qu'avant de trancher sur ce dossier plus que délicat, avec l'accompagnement de conseils juridiques, l'équipe municipale a longuement pesé sa décision avec pour seul objectif : maintenir un équilibre entre les besoins funéraires de la population et les besoins en équipements des associations qui créent du lien sur le territoire et contribuent au développement de notre jeunesse.

En tout état de cause, le temps de la réalisation n'est pas le temps de l'écriture...

L'équipe municipale réaffirme ainsi que le projet de gymnase sera délocalisé et s'inscrira dans une démarche globale de la ville du Gosier, de poursuivre la diversification de l'offre communale en matière d'équipements sportifs, en s'appuyant à la fois sur la réhabilitation de l'existant et les nouveaux projets visant à répondre aux besoins du territoire.

Le Maire du Gosier appelle tout un chacun à faire preuve de modération sur un sujet particulièrement clivant et en cours de traitement. Elle réitère ainsi ses vœux d'apaisement et de sobriété dans un contexte contraint.